

PROTÉGER • PRÉSERVER • PROFITER

# Info APEL3M

Bulletin d'information pour le riverain du lac des Trois Milles

Été 2024

## SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT .....	2
LA FÊTE DES 20 ANS DE L'APEL3M .....	2
LUTTE À LA RENOUÉE DU JAPON .....	3
LA HALTE DES TROIS MILLES .....	3
ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR AU LAC DEPUIS L'ÉTÉ 22 .....	4
MESURES PRÉVENTIVES .....	4
CARACTÉRISATION DU LITORAL .....	5
RÉALISATIONS 2023 .....	6
PROJET ÉTÉ 2024 .....	6
LA BANDE RIVERAINE EST UNE RICHESSE .....	7
RAPPORT COMPTABLE 2022-2023 .....	7
LE RISQUE «ZÉRO INTRODUCTION» .....	8
LES CHAUVES-SOURIS ET LA POLLUTION LUMINEUSE .....	9
NUIT MAGIQUE .....	9
RAPPORT DE LA QUALITÉ DE L'EAU .....	10
PRENDRE LE TEMPS .....	11
UN TUEUR SILENCIEUX .....	12
GAGNANTS* .....	12
MERCI .....	12
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024 .....	12

Photographe : Claude Gréner

Pour plus de détails,  
suivez-nous sur



Municipalité  
Ste-Cécile-de-Whitton



ASSEMBLÉE  
NATIONALE  
DU QUÉBEC

## MOT DU PRÉSIDENT



Vingt ans, déjà !

Qui aurait pu imaginer que l'association pouvait rassembler autant de riverains ayant un intérêt aussi grand pour la sauvegarde de leur lac, une préoccupation commune qui nous tient à cœur.

La fête de nos 20 ans fut un exemple du côté rassembleur de l'APEL3M :

plus de 100 personnes sont venues festoyer après notre assemblée générale annuelle, dont plus d'une trentaine de personnes venues prendre des nouvelles de la santé du lac lors de l'AGA. Encore plus surprenant, la vente pour l'année 2023 de 152 cartes, membres et amis du lac confondus, un nouveau record. Merci !

Votre participation et votre adhésion nous démontrent votre intérêt et nous encourage à continuer de faire ce pour quoi l'association existe depuis maintenant 20 ans : protéger le lac des Trois Milles.

L'association n'aurait pu survivre sans ses bénévoles. Leur participation, leur implication, au fil des années ont fait évoluer l'APEL3M avec leurs idées grandissantes, avant-gardistes et ingénieuses. Comme je le dis tout le temps, sans l'implication de ces gens dévoués, l'association ne serait certainement pas ce qu'elle est aujourd'hui. Merci profondément pour toute l'aide que vous avez apportée pour votre lac et de m'avoir accompagné pendant tout ce temps.

Merci également à vous, riverains, usagers et amis du lac, qui écoutez les recommandations et

les mettez en pratique.

Aujourd'hui après 21 ans dans l'organisation de l'APEL3M je constate une très grande amélioration de la bande riveraine mais du travail reste encore à faire. Cet été 2024, votre association procède à l'engagement d'une firme spécialisée pour une nouvelle évaluation de la bande riveraine. Les experts de cette firme vous prodigueront de précieux conseils, si vous êtes présents lors de leur passage. Ils compléteront une fiche terrain pour chaque bande riveraine visitée et, surtout, achemineront les données à la MRC du Granit pour assurer le suivi

de l'état de vos bandes riveraines.

En terminant je tiens à vous mentionner que nous sommes toujours à votre écoute et nous vous remercions de votre grande implication, de votre aide, pour protéger le lac des Trois Milles, ce lac fragile mais tellement aimé de nous tous. Merci de ce précieux travail d'équipe qu'on a su mettre en place au fil des années pour la surveillance, la protection et la sauvegarde de notre lac.

Pierre Dumas, Président.

## LA FÊTE DES 20 ANS DE L'APEL3M

Le samedi 2 septembre 2023 avait lieu la fête des 20 ans de l'association de la protection du lac des Trois Milles. C'est dans une ambiance conviviale et joyeuse que plusieurs membres et riverains se sont réunis à la Halte des Trois Milles. Jeux gonflables pour les enfants, buffet à partager et soleil étaient au rendez-vous. Une belle réussite grâce au travail acharné de plusieurs bénévoles. Nous les remercions du fond du cœur et voulons également vous remercier, chers riverains et amis du lac, de votre présence. Merci !



## LUTTE À LA RENOUÉE DU JAPON (RduJ) où en sommes-nous?

À l'été 2019, Audrey Lefrancq étudiante à la maîtrise environnement et stagiaire chargée du projet « Ensemble en action pour le lac des Trois Milles » avait recommandé d'intervenir sur les colonies de Renouée du Japon identifiées au pourtour du lac des Trois Milles.

En septembre 2019, des essais ont été faits sur 4 colonies de RduJ selon un protocole établi par la stagiaire incluant l'utilisation de d'huile essentielle de cèdre de l'Atlas » auquel avait été ajouté l'utilisation de glyphosate par « injection ».

Les résultats constatés suite à ces essais ont été fort intéressants surtout quant à l'injection de glyphosate. Les membres de l'équipe responsable du dossier « EEE » ont rejoint les propriétaires des terrains où des colonies de RduJ avaient été localisées pour convenir avec eux d'une approche de lutte – contrôle ou éradication.

Au début septembre 2020, l'APEL3M interve-

naît sur 9 des 18 colonies identifiées essentiellement en effectuant l'injection de glyphosate dans les tiges de Renouée. C'est près de 500 tiges qui ont été injectées dont plus de 200 dans la plus grande colonie.

Nous avons observé au début de l'été suivant beaucoup moins de plants de Renouée et ce, dans toutes les colonies bien que pour certaines les résultats étaient plus mitigés.

En septembre 2021, nouvelle intervention à base de glyphosate incluant la vaporisation d'un mélange (eau-glyphosate) sur le feuillage des tiges trop petites pour être injectée. La diminution du nombre de tiges de RduJ s'est poursuivie dans la plupart des colonies traitées. À certains endroits, nous pourrions dire que nous avons approché les 100% des tiges éradiquées.

En septembre 2022, seule la vaporisation a été faite sur les colonies de Renouée. Là encore à

certains endroits les tiges de RduJ se faisaient rares et étaient petites.

Au printemps 2023, des plants de Sureau blanc et de Cornouiller stolonifère, en pot et en plateaux de 15 plants, ont été remis aux propriétaires où les grandes colonies avaient été éradiquées afin qu'ils puissent effectuer la plantation de plants de remplacement.

Une nouvelle collecte de données a été faite en juin et l'APEL3M a convenu avec les propriétaires concernés de l'approche retenue pour 2023.

En septembre 2023, les plants de Renouée du Japon ayant survécus et ceux qui avaient été oubliés ou sans intervention l'année précédente ont été vaporisés sur 2 journées à une semaine d'intervalle.

En juin 2024, nous revisiterons les colonies et ajusterons le niveau d'intervention sur celles qui en auront encore besoin et ce, toujours avec l'accord des pro-



priétaires concernés.

Depuis le début des interventions en 2020, le nombre de colonies de RduJ où l'APEL3M est intervenue est passé de 9 à 14.

En conclusion, nous pouvons dire que les résultats obtenus depuis l'automne 2019 vont, selon les colonies, de l'éradication complète à une diminution très

importante du nombre de tiges de Renouée. Les tiges qui persistent sont petites et dispersées.

Aussi, l'APEL3M a l'intention d'assurer, avec l'accord et l'aide des propriétaires concernés, un certain suivi quant à la réapparition de nouveaux plants de Renouée sur les sites traités.



## LA HALTE DES TROIS MILLES

Remerciements aux personnes engagées :

L'Équipe de bénévoles de la Halte tient tout particulièrement à remercier Rolande Bellemare ainsi que Linda Scott qui viennent prêter main forte à la corvée du printemps à chaque

année comme ce fut le cas le 23 mai 2023.

Par leur générosité, elles ont contribué aux plaisirs que nous procure tous cette magnifique vue et l'apaisement que l'on ressent lorsqu'on arrête à la Halte.

Faites partie de l'équipe de bénévoles de la Halte des Trois Milles, nous avons besoin de vous !

Pour vous joindre à l'équipe, veuillez communiquer avec Linda Leclair : [linda.leclair@live.ca](mailto:linda.leclair@live.ca) ou au 819 214-7348

## ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR AU LAC DEPUIS L'ÉTÉ 2022



Dans ce journal, il a été déjà question de l'importance d'utiliser

l'éclairage extérieur avec modération et selon ses besoins.

Une fiche incluse dans la trousse d'information distribuée à l'été 2022 visait à sensibiliser et à amener, si nécessaire, les gens à modifier leurs habitudes d'éclairage extérieur.

Aussi, il avait été remis un exemplaire du « Guide de l'éclairage » produit par la « Réserve internationale de ciel étoilé du Mont Mégantic » à certains des propriétaires chez qui l'utilisation

de l'éclairage extérieur pouvait causer une nuisance à la visibilité du ciel, la faune, la flore, les écosystèmes, la santé et même pour le voisinage.

Nous pouvons tout de même constater que plusieurs de ces propriétaires ont depuis modifié leurs habitudes d'éclairage. Nous n'avons qu'à observer à partir de la rive ou à circuler en fin de soirée ou la nuit sur les chemins

autour du lac pour constater qu'il y a de moins en moins de systèmes d'éclairage extérieur qui demeurent allumés toute la nuit.

Il reste à souhaiter que l'exemple des uns, continuera à agir sur les habitudes des autres et qu'au lac des Trois Milles les riverains agissent tous ensemble afin que nous puissions « Vivre sous les étoiles ».

## MESURES PRÉVENTIVES afin de contrer l'introduction du myriophylle à épis (MàÉ) dans le lac des Trois Milles

C'est depuis l'été 2018 que l'APEL3M, en partenariat avec les propriétaires du terrain de la halte des Trois Milles, voit à contrôler l'accès au lac via la descente à bateau du terrain de la halte.

Une barrière à visée éducative y avait été installée en 2016. Celle-ci a été cadencée dès que le myriophylle à épis (MàÉ) a été identifié dans la marina au centre-ville de Lac-Mégantic. Le risque bien réel d'introduction du MàÉ dans le lac des Trois Milles par une ou des embarcations ayant circulées dans ce secteur du lac Mégantic a été l'élément déclencheur de cette décision, décision appuyée par le c.a. de l'association puis à l'assemblée générale annuelle de l'APEL3M 2018.

Ainsi, depuis la mi-août 2018, toute personne qui se présente au lac avec une embarcation sur remorque doit, pour avoir accès au lac, signer un contrat de droit d'accès, s'engager à respecter les consignes que celui-ci contient et déboursier un montant de 20\$ afin d'obtenir une clé. En plus, il se procure sa carte « Ami du lac ».

Cette mesure de contrôle a été à ce jour très efficace et a fait en sorte de stabiliser sinon de réduire le nombre d'embarcations provenant de l'extérieur qui accèdent au lac des Trois Milles.

Le nombre d'embarcations a été de 17 en 2020, 14 en 2021, 13 en 2022 avec une augmentation à 18 en 2023 dont 5 qui en étaient à leur première visite au lac des Trois Milles.

Les pêcheurs provenaient pour 12/20 de municipalités aux alentours de Sainte-Cécile-de-Whitton et les autres en dehors de la MRC du Granit.

Cette rencontre avec tous les signataires de contrat de droit d'accès... permet de faire auprès d'eux un rappel quant aux dangers liés à la propagation des espèces aquatiques envahissantes et de l'importance du lavage des embarcations. Depuis l'été 2022, tout propriétaire d'embarcation qui signe pour une première fois un contrat se voit remettre une pochette d'informations contenant des documents de sensibilisation et d'éducation.

De nouveaux panneaux et affiches ont été installés au terrain de la



halte à l'intention des visiteurs, pêcheurs et autres propriétaires d'embarcation qui viennent pratiquer leur activité nautique favorite au lac des Trois Milles.

Nous pensons que l'augmentation du nombre de planches à pagaie, kayaks, canots, ... observé au lac s'explique en partie par une augmentation du nombre de résidences de tourisme qui en offrent à leurs locataires mais aussi par une augmentation d'amateurs qui viennent profiter du site exceptionnel que représente le lac des

Trois Milles pour la pratique de leur activité favorite.

L'APEL3M est bien consciente de l'enjeu que représente l'afflux de ces embarcations non motorisées provenant de l'extérieur et tentera d'informer chaque propriétaire de la nécessité que leur embarcation ait été bien nettoyée avant la mise à l'eau.

Nous espérons que l'application de ces mesures préventives continuera à protéger le lac des Trois Milles comme elles l'ont si bien fait jusqu'à maintenant.

# CARACTÉRISATION DU LITTORAL DU LAC DES TROIS MILLES

Dans le cadre du projet de l'été 2022, l'APEL3M a demandé à des experts-conseils en environnement et en gestion de l'eau de procéder à la caractérisation du littoral du lac des Trois Milles. Ainsi, suite à un inventaire terrain faite par une équipe du RAPPEL, un rapport étoffé contenant 68 pages nous a été transmis.

Le littoral représente la zone peu profonde d'un lac où la lumière pénètre jusqu'au fond. La zone littorale regorge d'une faune et d'une flore très diversifiées. Il s'agit de la zone la plus riche et la plus productive souvent surnommée la « pouponnière » du lac.

Faire la caractérisation du littoral signifie faire l'inventaire des plantes aquatiques présentes, de mesurer l'épaisseur de sédiments sur l'ensemble du littoral et d'évaluer la présence de périphyton. Cette étude, servant de suivi, a pour but de détecter si le lac est assujéti à une eutrophisation accélérée. Bref, si le lac est en train de mourir ou non et de connaître son état de santé réel. L'inventaire des plantes permet également de détecter la présence potentielle de plantes aquatiques exotiques envahissantes.

Voici donc un bref résumé des résultats obtenus lors de cette importante étude.

Résultats de l'inventaire de plantes aquatiques :

- Au total, 25 espèces de plantes aquatiques et des algues ont été observées dans les 68 herbiers délimités au lac.
- Les espèces se retrouvant dans le plus grand nombre d'herbiers au lac des Trois Milles sont le potamot émergé, l'utriculaire pourpre, l'ériocaulon aquatique et l'éleocharide.
- Le recouvrement moyen du littoral est d'environ 50%.
- Aucune espèce exotique envahissante ni aucune espèce à statut particulier n'a été recensé au lac des Trois Milles en 2022, ce qui est une excellente nouvelle.

## Résultats de l'accumulation sédimentaire :

- L'épaisseur de sédiments a été mesurée à 111 endroits, soit à 39 points entre 0 et 1 mètre de profondeur d'eau, à 39 points entre 1 et 2 mètres et 33 points entre 2 et 3 mètres de profondeur d'eau.
- L'accumulation moyenne mesurée est de 27 cm. En général, l'épaisseur des sédiments est inférieure à 50 cm au lac des Trois Milles.

- Les secteurs ayant les plus grandes accumulations sédimentaires, soit de plus de 50 cm, sont principalement situés à l'embouchure de la rivière Noire, près de l'embouchure du ruisseau Médé, et au sud du lac où le plan d'eau devient plus étroit. Il est intéressant de noter que plusieurs des herbiers de fortes densités (60 % et plus) sont situés dans ces zones.

## Résultats concernant le périphyton :

- Le périphyton désigne une communauté complexe d'organismes microscopiques (algues, bactéries, protozoaires et métazoaires) et de détritiques qui s'accumulent à la surface des objets (roches, branches, piliers de quai et autres) et des plantes. On le retrouve, submergé, dans les cours d'eau et les lacs.
- De façon générale, une couche de périphyton d'une épaisseur de 3 mm à 5 mm recouvre les roches de la zone littorale du lac des Trois Milles.
- Le périphyton avait l'apparence d'un tapis brun, sans filaments.
- Selon la littérature, une épaisseur moyenne inférieure à 2 mm est représentative d'un lac peu enrichi en nutriments tandis

qu'une épaisseur plus grande que 4 mm constitue un signe de dégradation. Ainsi, la moyenne de 3 à 5 mm mesurée au lac des Trois Milles pourrait indiquer une certaine dégradation.

## CONCLUSION :

- Au total, 25 espèces de plantes aquatiques ont été recensées.
- Une bonne partie du littoral du lac des Trois Milles comporte des herbiers de densités faibles à moyennes, avec des densités plus élevées près de l'embouchure de la rivière Noire et du ruisseau Dupuis.
- Il est important de rappeler que la présence de plantes aquatiques sur le littoral d'un lac est tout à fait normale. L'abondance de plantes aquatiques ne constitue pas une mauvaise nouvelle en soi, mais l'expansion ou la densification importante des herbiers en peu de temps (quelques années) est toutefois un signe de l'eutrophisation d'un lac, souvent en raison des apports en nutriments. Il faut alors tenter de régler les

problèmes à la source.

- À noter qu'aucun individu de myriophylle à épis, ni d'aucune autre espèce exotique envahissante aquatique, n'a été repéré au lac des Trois Milles en 2022. Ceci constitue une bonne nouvelle pour les usagers du plan d'eau. Cependant, il est important que les utilisateurs de celui-ci, ainsi que les acteurs qui œuvrent pour sa protection, soient sensibilisés aux vecteurs de propagation de ces espèces et formés afin de les reconnaître.
- En tant que premiers usagers du plan d'eau, les riverains ont un important rôle à jouer, en assurant une vigie et surveillance.

Merci de nous aider à surveiller notre superbe, mais fragile lac !



### ***Avis aux personnes intéressées...***

*Le rapport est disponible sur le site web de la municipalité. Cliquez sur le menu déroulant « APEL3M » puis sur : « DOCUMENTS-LAC TROIS-MILLES ».*  
*Bonne lecture !!!*

## RÉALISATIONS 2023

L'été dernier, comme chaque année, l'APEL3M a posé plusieurs gestes concrets pour continuer de surveiller et protéger ce merveilleux lac.

Voici un résumé des actions posées :

- Parce qu'elle est présente dans certains lacs avoisinants (Lac-Mégantic, Lac Saint-François...) et que son introduction au lac des Trois Milles serait catastrophique, l'APEL3M a choisi de maintenir les mesures

préventives pour contrer l'introduction du myriophylle à épi dans le lac des Trois Milles. Ainsi, la barrière à la Halte et le contrôle des droits d'accès ont été et seront conservés également en 2024.

- Parce que l'APEL3M croit fermement que la contribution de tous est importante pour surveiller et protéger le lac Trois Milles, les moyens de sensibilisation auprès des amateurs d'activités nautiques non

motorisées ont été bonifiées à l'aide d'affiches et de dépliants prônant le lavage des planches à pagaie, kayaks, ... en plus du dépliant informatif existant.

- Également, les prises de mesures pour vérifier la qualité de l'eau (en collaboration avec le RSVL) ont été maintenues.
- De plus, l'APEL3M a participé au programme d'achat groupé d'arbres et

d'arbustes offert par le COBARIC pour la renaturation des bandes riveraines. Si vous désirez participer pour l'année 2025, faites-nous part de votre intérêt.

- Beaucoup de travail a déjà été fait pour éradiquer certaines colonies de Renouée du Japon sur certains terrains riverains mais il reste encore du boulot. La lutte aux espèces exotiques envahissantes terrestres dont la

Renouée du Japon a donc été continuée.

- Parce qu'on veut vous connaître et vous parler de ce merveilleux lac Trois Milles, l'APEL3M a peaufiné l'accueil personnalisé des nouveaux propriétaires riverains.

En terminant, déjà 20 ans pour l'APEL3M. Une activité sociale pour souligner l'occasion fût organisée le 2 septembre 2023. Merci d'avoir été des nôtres!

## PROJET ÉTÉ 2024

Toutes les bandes riveraines au lac seront visitées à l'été 2024, dans le cadre du projet « Réévaluation et conformité des bandes riveraines au lac des Trois Milles »

Plusieurs d'entre vous se souviendront sans doute quand ils ont été sensibilisés et invités à végétaliser la bande riveraine de leur propriété. C'était en 2004 ou 2005... et bon nombre de riverains ont procédé à l'aménagement ou à l'amélioration de leur bande riveraine.

La sensibilisation s'est poursuivie et une première évaluation et cotation des bandes riveraines a été faite en 2012 puis une seconde en 2019<sup>1</sup>. Le nombre de bandes riveraines conformes passant de 51 à 73 durant cette période,

19 demeurant non conformes.

Bien que des bandes riveraines soient encore non conformes, il n'y a plus aujourd'hui de « bord de l'eau » à nu, comme c'était le cas il y a 15 ou 20 ans. Globalement, on constate que la végétation est plus variée, fournie et dense autour du lac des Trois Milles.

On constate aussi, depuis quelques années, une prolifération des plantes aquatiques dans les secteurs peu profonds du lac.

Voulant obtenir un état de cette situation, l'APEL3M a mandaté à l'été 2022 le RAPPEL afin qu'il effectue l'inventaire des plantes aquatiques dans le littoral du lac. Dans la conclusion de son rapport<sup>2</sup>, il indiquait que « le maintien d'une bande riveraine adéquate

est également essentiel pour freiner l'arrivée de sédiments jusqu'au lac. » et fait partie de la « liste de bonnes pratiques générales à adopter dans le bassin versant d'un lac, afin de réduire l'impact des activités humaines sur son état de santé. »

Aussi depuis 2019, plusieurs changements sont survenus au lac tels que l'arrivée de nouveaux propriétaires riverains; de nouvelles constructions ou transformations de chalets en résidence secondaire ou principale; l'augmentation du nombre de résidents permanents; des travaux effectués autour de la rive; ... Ces nouvelles réalités rendent le lac des Trois Milles encore plus vulnérable et ont peut-être impactées certaines bandes riveraines.

Afin de connaître le niveau de conformité des bandes riveraines en 2024, l'APEL3M a conclu un contrat de service avec madame Marie-Christine Picard, consultante en environnement. Et par souci d'équité envers les propriétaires qui respectent la réglementation, celle-ci va visiter et coter avec les membres de son équipe toutes les bandes riveraines au pourtour du lac.

Les propriétaires ayant cotés A, présents lors de la visite, se verront remettre la feuille d'évaluation « Ma bande riveraine est-elle conforme? » ainsi que le document de vulgarisation du règlement. Les propriétaires absents recevront les documents par la poste.

Les propriétaires ayant obtenu la cote B ou C seront rencontrés et se verront remettre en plus du document de vulgarisation du règlement un croquis sommaire présentant les améliorations à apporter à leur bande riveraine. Pour ceux qui ne seraient pas sur place le jour de l'évaluation, la consultante les contactera afin de les rencontrer à un autre moment.

Pour faire leur travail et être revêtus du droit de visite leur donnant un accès légal aux propriétés privées, les conseillers présents à la séance ordinaire du Conseil tenue le 2 avril 2024 ont adopté à l'unanimité la résolution de nommer à titre d'inspecteur(trice) adjoint(e) de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton pour la saison estivale 2024 :

## PROJET ÉTÉ 2024 (SUITE)

Mesdames Marie-Christine Picard, Steffany Benoit et monsieur Simon Bilodeau. Ne soyez donc pas surpris si vous

rencontrez ces personnes sur votre propriété cet été.

Après les visites, la consultante remettra à l'APEL3M la liste des

propriétés dont les bandes riveraines sont non conformes. L'APEL3M en assurera le suivi et décidera de la transmission aux

instances responsables de l'application de la réglementation.

<sup>1</sup> Projet été 2019 – Partie 2 : Suivi d'évolution des bandes riveraines du lac Trois Milles page 15

<sup>2</sup> Caractérisation du littoral du lac des Trois Milles Été 2022 page 23

## LA BANDE RIVERAINE EST UNE RICHESSE INSOUÇONNÉE, PROTÈGE ET PRÉSERVE LE PLAN D'EAU PAR SOUCI D'EN PROFITER LONGTEMPS !



En automne 2022 et 2023, l'APEL3M offrait aux membres de l'association de participer au programme d'achat groupé d'arbres et arbustes du COBARIC afin de garnir et enrichir nos bandes riveraines.

Déjà avantageux, l'APEL3M s'engageait en

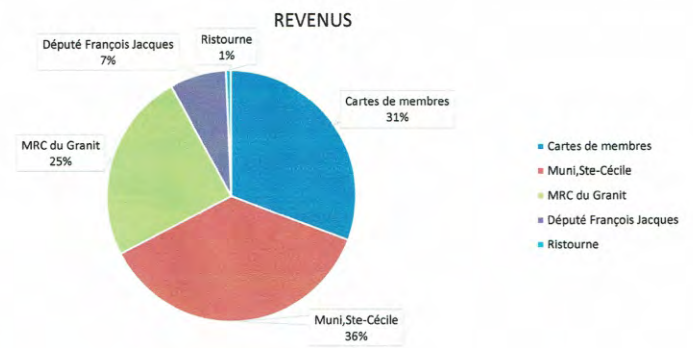
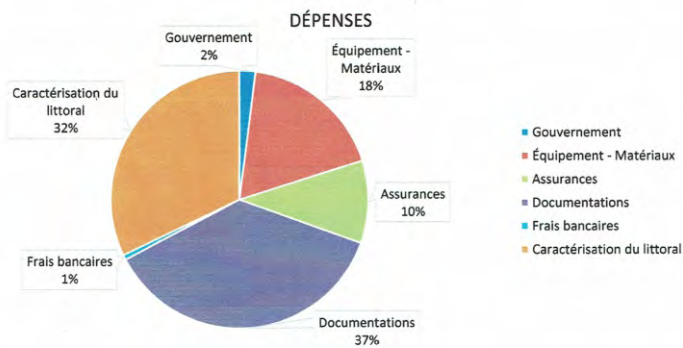
plus à payer 50% du prix des végétaux plantés dans les bandes riveraines, et ce jusqu'à un maximum de 50\$ par membre.

À cet effet, 64 arbres et arbustes ont été plantés au printemps 2023 et 36 au printemps 2024. Autant d'ajouts qui

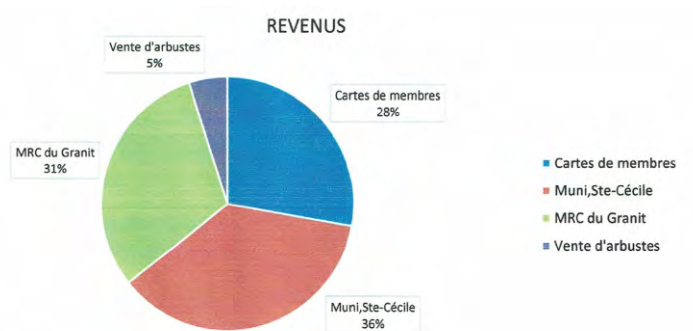
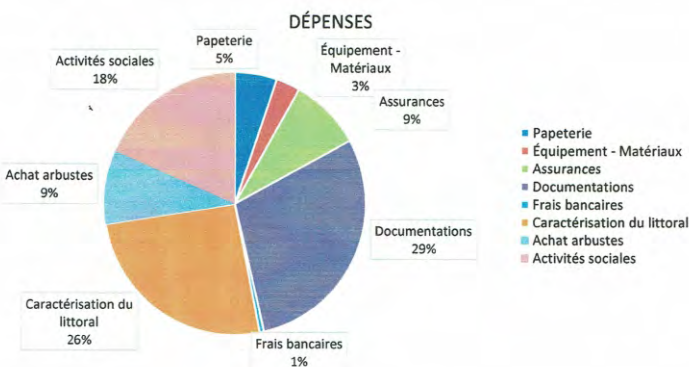
ornent désormais des bandes riveraines autour du Lac des Trois Milles. Le programme d'achat groupé fait relâche en 2024 et devrait revenir à l'automne 2025.

Linda Leclair

## RAPPORT COMPTABLE 2022



## RAPPORT COMPTABLE 2023



## LE RISQUE « ZÉRO INTRODUCTION » ... d'espèces aquatiques envahissantes (EAE) dont le myriophylle à épis et la moule zébrée

Le risque « zéro introduction » d'espèces aquatiques envahissantes doit être la cible ultime de protection du lac. Cette cible ne peut être atteinte que par la sensibilisation, l'éducation et l'adoption de comportements sécuritaires de la part de toute personne susceptible d'introduire une EAE dans le lac des Trois Milles.

Ces personnes sont essentiellement celles qui mettent leur embarcation à l'eau – bateau, chaloupe, canot, kayak, planche à pagaie, ... via tout terrain privé ou le terrain de la halte des Trois Milles.

Il est donc primordial que l'embarcation, la remorque et tout équipement qui sera en contact avec l'eau aient été inspectés, nettoyés et lavés adéquatement avant la mise à l'eau. Le lavage est nécessaire si l'embarcation a visité un autre plan d'eau depuis moins de 5 jours.

Une autre façon d'approcher le risque « zéro introduction » est d'éviter de visiter des plans d'eau reconnus pour être contaminés, à titre d'exemple : des EAE, la myriophylle à épis ou la moule zébrée... Si vous le faites quand même, il est important d'éviter de circuler dans les zones

infestées et il est essentiel de laver adéquatement embarcation, remorque et autres équipements ayant été en contact avec l'eau et ce, dès la sortie du plan d'eau.

Mais le moyen le plus sûr d'éviter, toute propagation et contamination des plans d'eau par des EAE, serait d'adopter le modèle « une embarcation... un plan d'eau... ». Il s'agit d'éviter que l'embarcation visite des plans d'eau différents – lac, rivière, ... – au cours d'une même saison.

Ainsi en adoptant de bonnes habitudes, les propriétaires d'embarcation pourront profiter du lac sans risquer d'y introduire d'espèces aquatiques envahissantes.



Moules zébrées



Myriophylle à épis



## LES CHAUVES-SOURIS ET LA POLLUTION LUMINEUSE

Au Québec, les chauves-souris sont strictement insectivores. Elles aident jardiniers et agriculteurs à réguler les populations d'insectes considérés nuisibles en les consommant par milliers, à la nuit tombée.

Alors que plusieurs menaces planent sur la survie de ces petits

mammifères ailés (utilisation d'insecticides, maladies...), des études démontrent que la pollution lumineuse est une des causes sous-estimées de leur déclin.

Il y a quelques mois, une étude française\* concluait que l'introduction de lumière dans l'environnement nocturne,

même avec une faible intensité, pouvait affecter la distribution spatio-temporelle d'une espèce de chauve-souris (du même genre que la grande chauve-souris brune du Québec, *Eptesicus fuscus*). Avec des effets potentiels sur la dynamique des populations, l'ajout de lumière dans nos

paysages nocturnes perturbe l'activité des chauves-souris.

Sur notre territoire, nous avons la chance de côtoyer plusieurs espèces de chauves-souris, dont quelques-unes en situation précaire. Pour les protéger, choisissez un éclairage de faible

intensité et éteignez vos lumières lorsqu'elles ne sont plus utiles.

\*Mariton L. et al. Even low light pollution levels affect the spatial distribution and timing of activity of a "light tolerant" bat species. Sci. direct, 2022.

## NUIT MAGIQUE

Le 11 mai 2024, la nuit au bord du lac des Trois Milles s'est parée de magie. Sous un ciel étoilé, des aurores boréales ont dansé avec grâce, illuminant l'horizon de nuances émeraude et pourpre. Chaque mouvement céleste captivait les regards des riverains,

transformant la soirée en un tableau vivant. Les cœurs étaient émerveillés, et le temps semblait suspendu, laissant place à une symphonie de couleurs et de lumière qui embrasait l'imagination. Une soirée inoubliable, où la nature a offert son plus beau spectacle aux habitants du lac.



# RAPPORT DE LA QUALITÉ DE L'EAU DU LAC DES TROIS MILLES 2022 ET 2023

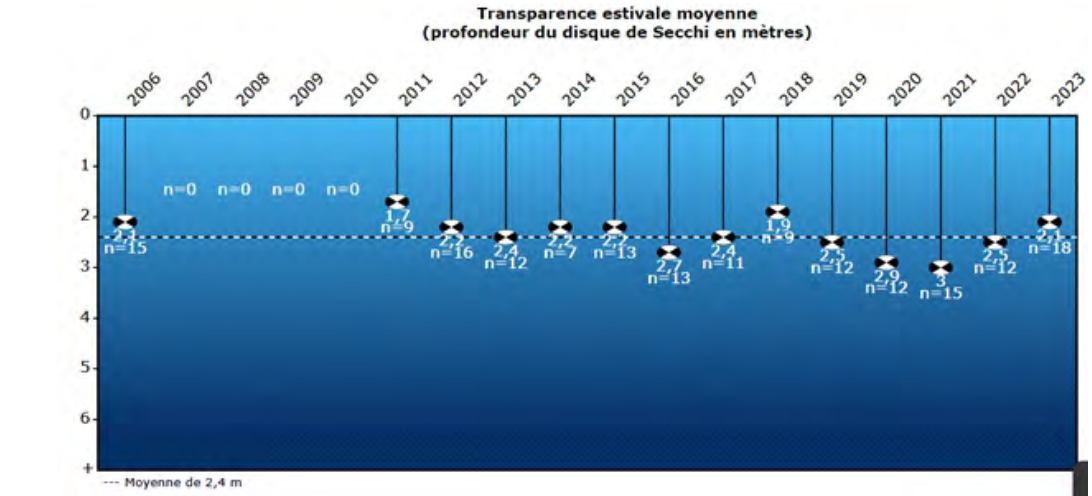
Depuis 2006, l'APEL3M surveille étroitement la qualité de l'eau du lac des Trois Milles à l'aide d'instruments de mesure que nous nous sommes procurés au fil des ans, grâce aux subventions reçues. Les données ainsi recueillies sont par la suite envoyées au RSVL (Le Réseau de surveillance volontaire des lacs - un organisme relevant du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques) qui nous fournit un rapport détaillé de l'état du lac des Trois Milles.

## Voici donc le bilan pour les étés 2022 et 2023 :

### Transparence de l'eau

La transparence moyenne estivale de l'eau du lac des Trois Milles a été de 2,5 mètres en 2022 et de 2,1 mètres en 2023 comparativement à 3 mètres en 2021. L'eau du lac des Trois Milles a donc été moins claire que par les années précédentes, du moins depuis 2018.

Ces résultats ont été obtenus à la suite de 12 mesures de la profondeur du disque de Secchi en 2022 et de 18 mesures en 2023. Voici les résultats de la transparence de l'eau du lac au fil des ans :

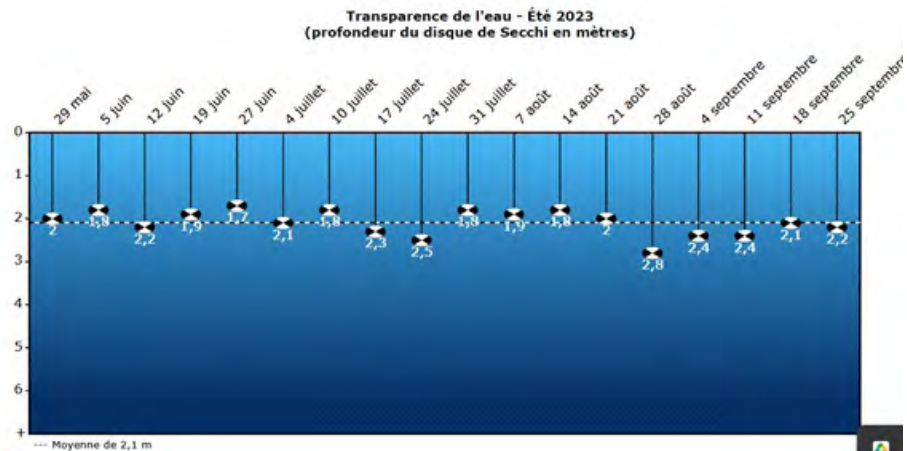
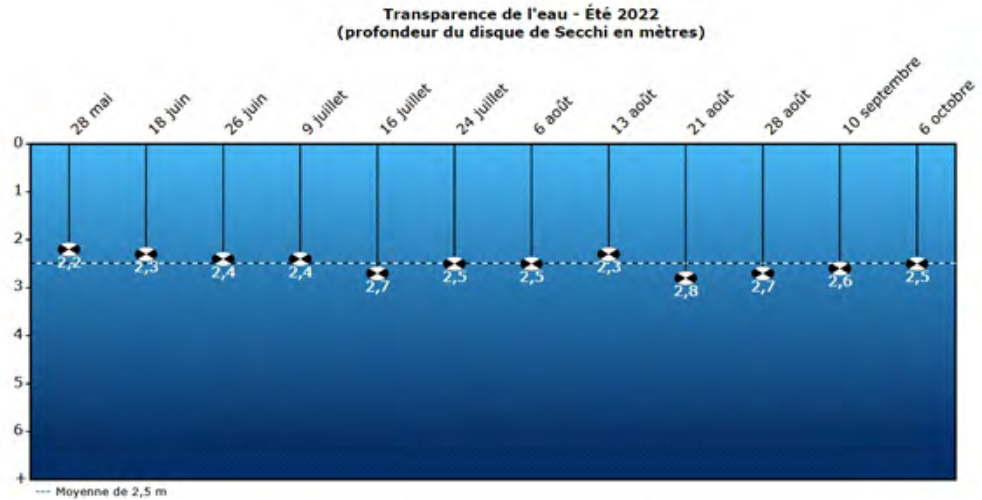


Il faut savoir que la transparence de l'eau varie selon les conditions climatiques et l'abondance du plancton, laquelle est un indice de la productivité du lac. À

titre d'exemple, une mesure de la transparence prise par temps calme peut différer de celle obtenue après une période de brassage de l'eau provoquée par des

vents violents, surtout dans les lacs peu profonds comme le lac des Trois Milles. Il est donc normal que la transparence de l'eau fluctue du début à la fin

de l'été. Les variations de l'année 2022 et 2023 sont illustrées dans les figures ci-dessous :



## Prendre le temps...

Prendre le temps d'observer les étoiles au lac des Trois Milles est une véritable invitation à la sérénité. Sous le vaste ciel nocturne, chaque étoile raconte une histoire, scintillant doucement au-dessus des eaux calmes. Ce moment privilégié, loin de l'agitation quotidienne, permet de se reconnecter à l'essentiel. Les constellations, telles des guides célestes,

dessinent des motifs invisibles, invitant les contemplatifs à rêver et à se perdre dans l'immensité de l'univers. Au bord du lac, l'émerveillement devient un doux compagnon, et le temps, suspendu, nous offre la beauté simple et éternelle de la voûte étoilée.

## UN TUEUR SILENCIEUX

Avis à tous les riverains du lac des Trois Milles, à leurs invités, aux visiteurs et lecteurs du bulletin « Info APEL3M ». Je vous informe qu'à tout moment un intrus risque de s'introduire dans notre lac. Son nom est aussi difficile à prononcer que d'expliquer son ingérence potentielle dans notre lac.

Au fil des ans, l'Association pour la Protection de l'Environnement du lac Trois Milles a informé, à maintes reprises, ses

membres et les riverains des effets nuisibles de certaines plantes envahissantes. Notre imposteur, le myriophylle à épi (MàÉ), constitue un chef de file capable d'anéantir notre lac. Ce tueur a besoin de phosphore et d'azote pour sa croissance car l'apport excessif de ces nutriments amplifie l'appauvrissement en oxygène du lac. Le risque étant exacerbé par la faible profondeur du lac.

L'activité humaine nuisible au lac des Trois

Milles constitue le facteur ayant le plus d'impact à sa survie. Avoir à l'esprit que le myriophylle à épi (MàÉ) de par son effet multiplicateur peut rendre un lac impraticable à la navigation, à la pêche, aux activités nautiques, sans oublier une diminution tangible à la valeur de nos propriétés. À ces conditions, ce tueur silencieux aurait gain de cause. Soyons vigilants, car la prévention est la règle d'or axée par de bonnes pratiques

telles que : une fosse septique conforme, des détergents ménagers sans phosphate, la non-utilisation d'engrais chimiques et une bande riveraine adaptée aux normes en vigueur. L'incontournable de la prévention fait appel à notre conscience individuelle concernant nos embarcations: l'inspection, la vidange, le nettoyage et le séchage sont à prioriser à la sortie d'un plan d'eau et avant d'en visiter un autre.

Le lac des Trois Milles est fragile et sensible. Le myriophylle à épi (MàÉ) représente un envahisseur destructeur documenté aux méfaits irréversibles. À nous de choisir!

Jean-Luc Beaumont, administrateur du CA

Trousse d'informations lac Trois Milles, Janvier 2022, Guide de survie du lac Trois Milles, La Halte des Trois Milles

## GAGNANTS DU TIRAGE D'UNE PLANCHE À PAGAIE GRACIEUSETÉ DE CANADIAN TIRE

AGA 2022



Yvon Picard

AGA 2023



Jacqueline Larrivée  
en compagnie de Dominic Massé  
représentant de l'APEL3M

## MERCI !

Remerciements à nos partenaires financiers et commanditaires pour leur partenariat à nos plans d'actions 2023 et 2024; sans négliger le projet de l'été 2024 « Réévaluation et Conformité des bandes riveraines au lac des Trois Milles »

**BMR Lac-Mégantic**  
**Canadian Tire**  
**Couleur Bonheur**  
**Déco Surface entrepot**  
**Dépanneur du Nord**  
**Époxy Paradis**  
**Lessard Centre Jardin**  
**Maxi Lac-Mégantic**  
**Métro Centre-ville**  
**Pièces d'auto Napa**  
**Subway Lac-Mégantic**

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

Veillez prendre note que l'AGA de l'APEL3M aura lieu le : Samedi 31 août 2024 à 9h

Au 2<sup>e</sup> étage de l'édifice municipal de Sainte-Cécile-de-Whitton

Nos discussions avec vous, vos suggestions,

votre point de vue, sont essentiels pour l'élaboration de nos plans d'action.

Nous espérons vous compter parmi nous lors de cette importante rencontre.

À bientôt!

Ce bulletin est une initiative du comité de l'APEL3M.

Si vous avez des commentaires, suggestions ou des opinions, vous pouvez nous joindre au 819 583-5695 (Isabelle Boulet) ou par courriel à: [apel3m@hotmail.com](mailto:apel3m@hotmail.com).